

Décision du Maire

N° 2026-119

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

**Objet : BATIMENT DES HALLES – CONVENTION PRECAIRE A DUREE
DETERMINEE- CLÉ DE SOL**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122.22 ;
- Vu la délibération n° 2026-30.03-2 du 30 mars 2026, par laquelle le Conseil Municipal de Montbéliard a délégué à son Maire et pour la durée du mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent au titre des matières énumérées à l'article L.2122.22 et dans les conditions prévues à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Conformément à l'alinéa 5 de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant que la Ville a souhaité résilier le bail commercial la liant à la Société La clé de sol et portant sur le local commercial sis 5, place Dorian dans le Bâtiment des Halles en se fondant sur la non-exécution par le locataire du paiement à son échéance de termes du loyer conformément à la clause résolutoire dudit bail ;
- Considérant que le bail a été définitivement résilié le 9 juillet 2026 et que le gérant de la société a exprimé le souhait de se maintenir dans les lieux afin de procéder à la liquidation de son stock dans l'objectif de fermeture de l'établissement ;
- Considérant que la Ville a proposé la signature d'une convention précaire à durée déterminée le temps de procéder à la liquidation dont les conditions agréent le gérant ;

Le Maire de la Ville de Montbéliard décide :

- de conclure avec la SOCIÉTÉ CLÉ DE SOL une convention précaire à durée déterminée, aux conditions suivantes :
 - Local d'un seul tenant situé 5, place Dorian, d'une superficie de 188,04 mètres carrés dont 39,60 m² de réserve
 - Durée : du 9 juillet 2026 au 30 novembre 2026
 - Destination : Liquidation du stock de matériel de musique
 - Loyer mensuel : 1°947, 52 euros
- De signer les actes correspondants.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à Montbéliard, le lundi 7 Septembre 2026

Le Maire



Déposée en Sous-Préfecture le : 7 septembre 2026
Affichée le : 7 septembre 2026

Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Hôtel de Ville
BP 95287 - 25205 Montbéliard cedex
tél 03 81 99 22 00
fax 03 81 99 22 64
www.montbeliard.com